

Guide de tarification Auto entrepreneurs.

tarifs en vigueur au

01 octobre 2026

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Frais de tenue de compte	3,90€/mois
Frais sur compte sans opération à votre initiative depuis 12 mois	30€/an
Services en agence	
Frais de recherche de document, attestation, copie de chèque	15€HT
Duplicata de relevé de compte	12€
Dépôt d'espèces par DAB/GAB du Crédit Mutuel, CIC, Cash Services	Gratuit dans la limite de 1/trimestre, au-delà 6€/opération
Mise en place d'une facilité de caisse	Gratuit
Modification du montant de la facilité de caisse	Gratuit
Opération réalisée depuis l'espace client	
Émission d'un virement SEPA	Gratuit
Ajout d'un bénéficiaire pour un virement	Gratuit
Commande de chéquier*	Gratuit
Délivrance de RIB	Gratuit
Mise en opposition d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Mise en opposition de la carte*	Gratuit
*Par opération réalisée par le service client	5€

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance : internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS / mail	Gratuit
Frais d'utilisation des services de banque à distance : internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc	Gratuit

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes	
Cotisation carte Visa Business de paiement à débit immédiat	Gratuit
Cotisation carte Visa Business Gold de paiement à débit immédiat	3€/mois
Paielement par carte bancaire ⁽¹⁾	
Paielement en euros dans un pays de l'EEE	Gratuit
Paielement dans les pays hors EEE	Gratuit
Retrait d'espèces par carte bancaire ⁽¹⁾	
Retrait d'espèces dans les pays de l'EEE	Gratuit
Retrait d'espèces dans les pays hors EEE (mini 1€)	Gratuit dans la limite de 3/an, au-delà 2% du montant
EEE : Espace Economique Européen	
Autres prestations carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte depuis l'espace client	Gratuit
Refabrication de la carte	10€
Commande d'une carte en urgence	90€
Renvoi du code confidentiel de la CB	5€
Virements	
Réception d'un virement	Gratuit
Émission d'un virement SEPA depuis l'espace client	Gratuit
Frais par virement occasionnel	Gratuit
Frais par virement occasionnel incomplet	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Frais par virement permanent	Gratuit
Virement international ⁽¹⁾ (hors zone SEPA ou en devises)	
– Émis (mini 20€ et hors frais de réalisation par le service client)	0,1% du montant émis
– Reçu (mini 20€)	0,1% du montant reçu
Commission de change sur les opérations en devises hors opération carte (mini 15€)	0,1% du montant
Frais par virement SEPA instantané émis / reçu	Gratuit
Demande de retour de fonds à l'initiative du client	17,50€
Prélèvements / TIP / SEPA	
Paielement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Paielement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement depuis l'espace client	Gratuit
Frais de contestation de prélèvement non justifiée, dès lors qu'elle est réalisée par le client au-delà de 8 semaines après le débit en compte du prélèvement	17,50€
Chèques	
Remise de chèque(s)	Gratuit (dans la limite de 18/trimestres, au-delà 2€/dépôt)
Émission d'un chèque de banque	Gratuit
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Gratuit
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	Gratuit
Paielement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en courrier simple	Gratuit
Frais d'envoi en recommandé (à la demande du client)	Frais postaux en vigueur
Encaissement d'un chèque étranger (mini 20€) ⁽¹⁾	0,1% du montant

(1) Des frais éventuels sur les opérations effectuées par la banque étrangère et/ou la banque intermédiaire ainsi qu'une commission de change sur les devises peuvent être prélevés. Ces frais et cette commission ne sont pas inclus dans les offres.

Offres groupées de services

Le compte PratiqPro

Cotisation à l'offre groupée de services : compte PratiqPro	10€HT/mois
Frais de gestion clients résidents à l'étranger (EEE et hors EEE)	10€/mois
Cotisation carte VISA Business de paiement à débit immédiat	Gratuit
Cotisation carte VISA Business Gold de paiement à débit immédiat	3€/mois
Gestion des alertes par SMS/mail pour suivre vos opérations	Gratuit
Téléchargement de vos opérations pour suivi des comptes (excel)	Gratuit
Mise en place d'une facilité de caisse	Gratuit
Modification du montant de la facilité de caisse	Gratuit
Dépôt d'espèces par DAB/GAB du Crédit Mutuel, CIC, Cash Services	Gratuit dans la limite de 1/trimestre, au-delà 6€/opération
Paiement dans les pays de l'EEE et hors EEE	Gratuit
Retrait d'espèces dans les pays de l'EEE	Gratuit
Retrait d'espèces dans les pays hors EEE (mini 1€)	2% du montant retiré
Frais par virement SEPA instantané émis / reçu	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit (dans la limite de 18/trimestres, au-delà 2€/dépôt)
Émission d'un chèque de banque	Gratuit
Protection juridique*	Inclus

Ce compte permet l'accès à la commande de chéquier et aux services associés

*Ligne téléphonique dédiée : informations personnalisées et illimitées fournies par une équipe de juristes, validation de contrats : lecture et compréhension des projets de contrats et d'avenants, modèles de contrat, conseils par un professionnel du droit et prise en charge de ses honoraires, protection commerciale : défense des intérêts en cas de litige avec un fournisseur ou un client, e-réputation : mise en relation avec une société spécialisée, prestation de nettoyage-noyage.

Offre couplée (comptes souscrits après le 03/02/2021 et toujours ouverts)

20% de réduction sur le compte courant personnel en cas de détention également d'un compte Pratiq Pro

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention par opération (avec un plafonnement de 80 € par mois)	8€
---	----

Définition : Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Opérations particulières

Frais suite à enregistrement d'une notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	15€
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	15€
Destruction de chéquier non retiré	15€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) (maxi 100€)	10% du montant
Frais sur saisie attribution, conservatoire de créances et saisie de valeurs mobilières (maxi 90€)	10% du montant

Incidents de paiement

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit
Frais de rejet par prélèvement (maxi 20€)	Montant du prélèvement
Frais de lettre d'information préalable au rejet d'un chèque sans provision	10€
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision chèque < ou égal à 50€ / > 50€	30€/50€
Frais d'émission d'un chèque en violation d'une interdiction bancaire	30€

Découverts

Facilité de caisse

Intérêts débiteurs - Facilité de caisse*	Taux nominal 10,89% l'an ⁽²⁾
Intérêts débiteurs - Découvert non autorisé*	Plafond ⁽³⁾ du taux réglementaire - 0,05%

(2) Soit un TAEG de 11,50 %. Taux susceptibles de variations. (3) Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts. * Les intérêts sont calculés et réglés trimestriellement par débit du compte du client.

Résoudre un litige

Qui contacter en cas de problème ?

En cas de difficultés relatives aux services fournis et à l'exécution des contrats conclus, nous vous invitons à suivre la démarche suivante :

1 - Votre Service Client

Privilégiez un contact direct avec votre conseiller Monabanq par téléphone, mail, courrier à l'adresse suivante : Monabanq TSA41938 – 59887 Lille Cedex 9.

2 - Le Service Consommateur

Si la réponse apportée par le service client ne vous satisfait pas et que vous souhaitez soulever une réclamation, nous vous invitons à contacter notre service consommateur à l'adresse suivante : Monabanq Service consommateurs, TSA41938 – 59887 Lille Cedex 9.

Le service consommateur accusera réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et vous apportera une réponse dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première manifestation écrite de votre mécontentement.

3 - Le Médiateur

Si le différent persiste ou si aucune réponse ne vous a été apportée dans un délai de 2 mois (par le service consommateur), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur compétent :

- Si votre réclamation concerne un **produit bancaire** ou un **crédit** vous pouvez alors saisir gratuitement le médiateur indépendant de Monabanq par courrier à l'adresse suivante : le Médiateur de Monabanq 63 chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin la Demi-Lune. Celui-ci recommandera alors une solution dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de votre demande sous réserve d'éligibilité.

- Si votre réclamation relève des services **d'investissement** et des **instruments financiers**, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur Autorité des marchés financiers 17 place de la Bourse 75082

- Soit sur le site :

<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

L'avis du médiateur est rendu dans un délai de 3 mois à compter du moment où tous les éléments utiles ont été communiqués au médiateur. Ce délai peut être prolongé par le médiateur en cas de complexité du litige.

- Si votre réclamation concerne un produit **d'assurance** litiges, relatifs à l'assurance des emprunteurs :

Pour les réclamations liées à la distribution vous pouvez contacter gratuitement le médiateur de Monabanq

- Soit sur le site du médiateur : www.lemediateur-monabanq.com

- Soit par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur de Monabanq 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-lune.

Pour les réclamations liées à l'exécution du contrat d'assurance, vous trouverez les informations relatives au traitement des réclamations liées à la vie du contrat d'assurance ou à la gestion de votre sinistre sur la page : www.acm.fr/fr/reclamation-et-mediation.html

Une proposition de solution est adressée dans un délai de trois mois à compter de la date de recevabilité de la saisine. Ce délai peut être prorogé en cas de litiges complexes.

Enfin si votre contrat a été souscrit en ligne, la Commission Européenne a mis en place une plateforme européenne de RLL (Règlement en Ligne des Litiges) facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels. Vous pouvez accéder à cette plateforme à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr>. La saisine de cette plateforme n'est possible que si vous n'avez pas encore entamé un règlement extrajudiciaire avec le professionnel pour l'objet de votre réclamation.

Les points de contact



www.monabanq.com

Applications mobiles
Iphone et Android

Adresse postale :
Monabanq 59078
Lille Cedex 9

Service commercial
(nouveaux clients) :

0 800 006 526
(Service & appels gratuits)

Service client :

0 800 076 176
(Service & appels gratuits)